



## Atlas de la biodiversité communale :

# 13 collectivités du Parc national des Cévennes partagent leurs expériences

L'établissement public du Parc national des Cévennes et ses partenaires organisent une journée de rencontres sur les Atlas de la biodiversité communale (ABC), le vendredi 27 septembre 2019 au siège du Parc à Florac-Trois-Rivières. Depuis 2017, 13 communes du Parc se sont engagées progressivement dans cette démarche visant à mettre la biodiversité à l'honneur sur leur territoire.

Le territoire accueille actuellement la moitié des ABC en cours à l'échelle de l'Occitanie (13 sur 26). Les représentants des communes porteuses, des agents du Parc national ainsi que les partenaires institutionnels et associatifs se réuniront pour la première fois depuis l'engagement de la démarche en 2017.

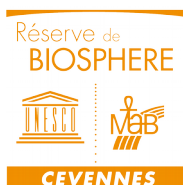
Mêlant des séances en plénière et des ateliers, cette journée permettra d'encourager le partage d'expériences, de mettre en réseau les acteurs et de formuler des propositions concrètes pour les futurs projets.

Cette rencontre « INTER ABC » s'inscrit dans le programme des assises régionales de l'Éducation à l'Environnement et au Développement Durable (EEDD) organisées par la DREAL, la Région Occitanie et le Graine. Elle est co-organisée avec le Réel48, la MNE-RNE30 et Biosphéra.

Par ailleurs, les contributions seront valorisées par l'Agence française pour la biodiversité (AFB) dans le cadre du Congrès mondial pour la nature organisé par l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN) du 11 au 19 juin 2020 à Marseille.

### > Un ABC

Un Atlas de la Biodiversité Communale doit permettre en deux ans de partager et améliorer la connaissance du patrimoine naturel communal, ses richesses, ses enjeux et de construire



Contact presse : Natacha Maltaverne  
Tél : 04 66 49 53 25 - GSM : 06 99 76 40 49  
[natacha.maltaverne@cevennes-parcnational.fr](mailto:natacha.maltaverne@cevennes-parcnational.fr)

Parc national des Cévennes

6 bis place du Palais - 48400 Florac-Trois-Rivières



collectivement des actions locales pour préserver et valoriser ce territoire. L'ABC, soutenu financièrement par l'Agence française pour la biodiversité, est une démarche participative portée par la commune avec l'appui du Parc national mobilisant tous les acteurs: élus, habitants, scolaires, associations... Sur la base de données faunistiques et floristiques existantes, des inventaires complémentaires, experts et participatifs et des animations grand public et scolaires sont réalisés.

### > **Les 13 communes engagées sur le territoire du PNC**

En 2017 : Florac-Trois-Rivières, Genolhac, Arphy, et Saint-Privat-de-Vallongue

En 2018 : Le Pont-de-Montvert-sud-mont-Lozère, Valleraugue, Sumène, Saint-Martial et Saint-Roman-de-Codières

En 2019 : La Malène, Saint-Michel de Dèze, Saint-Martin-de-Lansuscle, Saint-Paul-le-Jeune

### > **La journée du vendredi 27 septembre**

#### **Séquences ouvertes à la presse**

#### **Matinée ( Sièges du PNC - Salle Émile Leynaud)**

- > **9h45** : Ouverture de la journée par Anne Legile, directrice de l'établissement public du Parc
- > **9h50** : point d'étape sur les ABC (PNC)
- > **10h00** : la gouvernance (PNC et Francine Bachelard, élue de Génolhac)
- > **10h25** : l'animation (PNC et Isabelle Boisson, élue de Sumène)
- > **10h50** : les inventaires (PNC et Samuel Zimmermann, Maraicher à Saint-Privat de Vallongue)
- > **11h30** : l'élaboration d'un plan d'actions (PNC, et Maxime Mollard, salarié de l'association COGARD)
- > **11h55** : l'après ABC (PNC et Kevin Blanchard de l'Agence Française pour la Biodiversité)